

Rapports de Délégués Mineurs

AUX MINES DE DROCOURT

POUR LA PARISIENNE. — Rapport du délégué mineur François Léard.

21 mai. — J'ai été pris par la Compagnie de faire une enquête sur un rapport d'accident dont a été victime le nommé Levri Auguste, âgé de 62 ans, ouvrier de la veine Sainte-Claire en haut de la veine descendante du veine Sainte-Claire II Levri, à 600. Je me suis rendu au domicile pour l'interroger sur les causes de cet accident. Il me déclara qu'il revenait avec un train de bœufs chargés lorsque l'arrive à un endroit de la route il a tiré la corde du cheval resté accroché à une bille. Le train ayant continué d'avancer, il fut arrêté entre le train et le cheval et la première berline sur laquelle il était monté. Il eut la jambe gauche fortement comprimée. Cet accident est survenu le 29 avril, vers 2 heures du matin. Il a été soigné par un chirurgien et la constatation que j'ai faites sur le corps de ce pauvre homme m'a donné l'assurance que c'eût été à l'entière responsabilité de la Compagnie. Cet endroit est dans une grande défectuosité et il se peut évidemment dans ces cas semblables et dans ces particularités de terminer des accidents mortels à déplorer.

Heureux effets du hasard qui nous n'avons constaté ce fait aujourd'hui.

FOSSES NUMÉROS 7 et 13. — Rapport du délégué mineur Charles Lautry adressé à M. le Contrôleur des Mines le 7 mai.

J'ai bien l'honneur d'attirer votre attention sur le fait suivant :

M. Boquart, maçon des fosses 7 et 13 bis,

qui a été victime d'un accident depuis

d'environ le long de la veine. Il y a deux mois

et y dégage une odeur suffocante. J'ai trouvé

les deux bœufs morts dans un mauvais état de

castration et dans une position telle que

pour passer, ce qui rend le passage très périlleux.

Il a constaté même des endroits gisants, ce qui

tempore que le niveau de l'eau est fort.

Le délégué mineur n'est pas si il me semble,

néanmoins pour constater les accidents : il est nom-

passe pour faire les réparations et assurer ainsi la

sécurité du personnel.

AUX MINES D'AZINCONTE

Rapport du délégué mineur Masclet Henri.

Arrivé par l'explosif à son poste, il était

surveillé à Gibrard Antoine, 43 ans, et dans

l'atelier où le bœuf est en traitement. Il me fit la

description suivante : J'étais occupé à réparer

les parties défectueuses et rien n'est fait.

Le délégué mineur n'est pas si il me semble,

néanmoins pour constater les accidents : il est nom-

passe pour faire les réparations et assurer ainsi la

sécurité du personnel.

AUX MINES DE VICOIGNE

FOSSE NUMERO 4. — Rapport du délégué mineur A. Dufardin.

Arrivé par l'explosif à son poste, il était pro-

duit à la fosse numéro 4 le 28 mai, à 10 heures

et demi du matin et dont la victime Lecouroux

Jules, mineur, âgé de 38 ans, décurant au Mont-d'

Brûlé, me rappela au double du bœuf pour l'in-

stant. Il me déclara qu'il était occupé au

poste d'entretien d'une cheminée dans la veine

de Nicolas plateau lorsqu'en soulevant une pierre

environ 400 kilos, se détacha un mètre plus haut

la jambe droite. Il y a 20 minutes, il a été

transporté sur lui, lui fracturant le bas de

la jambe droite.

Je suis descendu sur les lieux de l'accident et

je constate que le travail était assez régulier-

lement. Le mineur Lecouroux, aide-mineur

du Mont-d'Brûlé, me rappela les déclarations du bœuf.

Les causes de cet accident sont dues au has-

prévu.

AUX MINES DE LENS

FOSSES numéros 7 et 13 bis. — Résumé des

rapports du citoyen Lancy, délégué mineur.

Le 13 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité

la veine Saint-Augustin et la veine Saint-

Vicogne, déclarant que la veine Saint-

Augustin possède 50% de défectuosité. Mes ob-

servations montrent les deuxièmes parties ainsi que

pour la veine Saint-Vicogne en haut de ces deux par-

ties. Les deuxièmes parties sont défectueuses et

ne sont pas utilisées.

Le 14 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité

la veine Saint-Augustin et la veine Saint-

Vicogne, déclarant que la veine Saint-

Augustin possède 50% de défectuosité. Mes ob-

servations montrent les deuxièmes parties ainsi que

pour la veine Saint-Vicogne en haut de ces deux par-

ties. Les deuxièmes parties sont défectueuses et

ne sont pas utilisées.

Le 15 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité

la veine Saint-Augustin et la veine Saint-

Vicogne, déclarant que la veine Saint-

Augustin possède 50% de défectuosité. Mes ob-

servations montrent les deuxièmes parties ainsi que

pour la veine Saint-Vicogne en haut de ces deux par-

ties. Les deuxièmes parties sont défectueuses et

ne sont pas utilisées.

Le 16 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité

la veine Saint-Augustin et la veine Saint-

Vicogne, déclarant que la veine Saint-

Augustin possède 50% de défectuosité. Mes ob-

servations montrent les deuxièmes parties ainsi que

pour la veine Saint-Vicogne en haut de ces deux par-

ties. Les deuxièmes parties sont défectueuses et

ne sont pas utilisées.

Le 17 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité

la veine Saint-Augustin et la veine Saint-

Vicogne, déclarant que la veine Saint-

Augustin possède 50% de défectuosité. Mes ob-

servations montrent les deuxièmes parties ainsi que

pour la veine Saint-Vicogne en haut de ces deux par-

ties. Les deuxièmes parties sont défectueuses et

ne sont pas utilisées.

Le 18 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité

la veine Saint-Augustin et la veine Saint-

Vicogne, déclarant que la veine Saint-

Augustin possède 50% de défectuosité. Mes ob-

servations montrent les deuxièmes parties ainsi que

pour la veine Saint-Vicogne en haut de ces deux par-

ties. Les deuxièmes parties sont défectueuses et

ne sont pas utilisées.

Le 19 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité

la veine Saint-Augustin et la veine Saint-

Vicogne, déclarant que la veine Saint-

Augustin possède 50% de défectuosité. Mes ob-

servations montrent les deuxièmes parties ainsi que

pour la veine Saint-Vicogne en haut de ces deux par-

ties. Les deuxièmes parties sont défectueuses et

ne sont pas utilisées.

Le 20 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité

la veine Saint-Augustin et la veine Saint-

Vicogne, déclarant que la veine Saint-

Augustin possède 50% de défectuosité. Mes ob-

servations montrent les deuxièmes parties ainsi que

pour la veine Saint-Vicogne en haut de ces deux par-

ties. Les deuxièmes parties sont défectueuses et

ne sont pas utilisées.

Le 21 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité

la veine Saint-Augustin et la veine Saint-

Vicogne, déclarant que la veine Saint-

Augustin possède 50% de défectuosité. Mes ob-

servations montrent les deuxièmes parties ainsi que

pour la veine Saint-Vicogne en haut de ces deux par-

ties. Les deuxièmes parties sont défectueuses et

ne sont pas utilisées.

Le 22 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité

la veine Saint-Augustin et la veine Saint-

Vicogne, déclarant que la veine Saint-

Augustin possède 50% de défectuosité. Mes ob-

servations montrent les deuxièmes parties ainsi que

pour la veine Saint-Vicogne en haut de ces deux par-

ties. Les deuxièmes parties sont défectueuses et

ne sont pas utilisées.

Le 23 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité

la veine Saint-Augustin et la veine Saint-

Vicogne, déclarant que la veine Saint-

Augustin possède 50% de défectuosité. Mes ob-

servations montrent les deuxièmes parties ainsi que

pour la veine Saint-Vicogne en haut de ces deux par-

ties. Les deuxièmes parties sont défectueuses et

ne sont pas utilisées.

Le 24 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité

la veine Saint-Augustin et la veine Saint-

Vicogne, déclarant que la veine Saint-

Augustin possède 50% de défectuosité. Mes ob-

servations montrent les deuxièmes parties ainsi que

pour la veine Saint-Vicogne en haut de ces deux par-

ties. Les deuxièmes parties sont défectueuses et

ne sont pas utilisées.

Le 25 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité

la veine Saint-Augustin et la veine Saint-

Vicogne, déclarant que la veine Saint-

Augustin possède 50% de défectuosité. Mes ob-

servations montrent les deuxièmes parties ainsi que

pour la veine Saint-Vicogne en haut de ces deux par-

ties. Les deuxièmes parties sont défectueuses et

ne sont pas utilisées.

Le 26 mai, descendu à l'étage 600 mètres, visité